



COLLECTE DES DECHETS VERTS 2012

La collecte commence à **8h00**
les mardis suivants :

MARDI 10 JANVIER	MARDI 10 JUILLET
MARDI 14 FEVRIER	MARDI 7 AOUT
MARDIS 6 et 27 MARS	MARDIS 4 et 25 SEPTEMBRE
MARDI 17 AVRIL	MARDI 16 OCTOBRE
MARDI 22 MAI	MARDI 13 NOVEMBRE
MARDI 12 JUIN	MARDI 11 DECEMBRE

- ✓ Regroupez vos déchets verts en fagots de 1 mètre maximum.
- ✓ Déposez-les dans un carton ou dans des sacs en papier prévus à cet effet, devant chez vous, le jour même de la collecte.
- ✓ En cas de gros volume (élagage exceptionnel...), apportez vos déchets verts à la déchèterie.

*"Réduisez vos déchets,
compostez vos déchets verts."*

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, VOUS POUVEZ CONTACTER
LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SOR & AGOUT

☎ 05 63 72 84 84 / 06 84 96 74 94

✉ melanie.damien@communautesoragout.fr



COLLECTE DES DECHETS VERTS 2012

La collecte commence à **8h00**
les mardis suivants :

MARDI 10 JANVIER	MARDI 10 JUILLET
MARDI 14 FEVRIER	MARDI 7 AOUT
MARDIS 6 et 27 MARS	MARDIS 4 et 25 SEPTEMBRE
MARDI 17 AVRIL	MARDI 16 OCTOBRE
MARDI 22 MAI	MARDI 13 NOVEMBRE
MARDI 12 JUIN	MARDI 11 DECEMBRE

- ✓ Regroupez vos déchets verts en fagots de 1 mètre maximum.
- ✓ Déposez-les dans un carton ou dans des sacs en papier prévus à cet effet, devant chez vous, le jour même de la collecte.
- ✓ En cas de gros volume (élagage exceptionnel...), apportez vos déchets verts à la déchèterie.

*"Réduisez vos déchets,
compostez vos déchets verts."*

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, VOUS POUVEZ CONTACTER
LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SOR & AGOUT

☎ 05 63 72 84 84 / 06 84 96 74 94

✉ melanie.damien@communautesoragout.fr



COLLECTE DES ENCOMBRANTS 2012

Ce service est uniquement destiné aux personnes âgées ou à mobilité réduite ou n'ayant pas les moyens de se rendre à la déchèterie.

Elle aura lieu tous les 2 mois selon le calendrier suivant :

JEUDI 12 JANVIER

JEUDI 1er MARS

JEUDI 3 MAI

JEUDI 5 JUILLET

JEUDI 6 SEPTEMBRE

JEUDI 8 NOVEMBRE

Les personnes concernées devront s'inscrire au secrétariat de mairie (Tel 05.63.75.52.49) une semaine avant la date de collecte.

Les agents municipaux procéderont au retrait des objets encombrants (gros mobilier, électroménager...) uniquement après inscription.



**Ne pas déposer vos encombrants
au pied des conteneurs**

Pour toutes les autres personnes, le dépôt de ces encombrants doit se faire à la déchèterie.

Tous les jours du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h



COLLECTE DES ENCOMBRANTS 2012

Ce service est uniquement destiné aux personnes âgées ou à mobilité réduite ou n'ayant pas les moyens de se rendre à la déchèterie.

Elle aura lieu tous les 2 mois selon le calendrier suivant :

JEUDI 12 JANVIER

JEUDI 1er MARS

JEUDI 3 MAI

JEUDI 5 JUILLET

JEUDI 6 SEPTEMBRE

JEUDI 8 NOVEMBRE

Les personnes concernées devront s'inscrire au secrétariat de mairie (Tel 05.63.75.52.49) une semaine avant la date de collecte.

Les agents municipaux procéderont au retrait des objets encombrants (gros mobilier, électroménager...) uniquement après inscription.



**Ne pas déposer vos encombrants
au pied des conteneurs**

Pour toutes les autres personnes, le dépôt de ces encombrants doit se faire à la déchèterie.

Tous les jours du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h